



MUNICIPALITE
1189 SAUBRAZ

AU CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Préavis municipal n°01-2019 Relatif aux comptes et à la gestion de l'exercice 2018

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le document comptable composé du bilan, des comptes de fonctionnement et d'investissement 2018, fait partie intégrante du présent préavis ainsi que le rapport de la municipalité sur sa gestion.

La municipalité relève que les comptes 2018 bouclent par un excédent de charges de CHF 1'185.55. Le budget pour 2018 prévoyait un excédent de charges de CHF 193'473.-.

Cette amélioration des comptes 2018 par rapport au budget 2018 s'explique par une maîtrise des charges avec une amélioration des revenus 2018 de CHF 299'093.89. Les principaux vecteurs de cette amélioration sont les impôts, taxes et redevances pour CHF 108'004.37, un retour de facture sociale de l'année 2017 pour CHF 94'491.-, les ventes de gaz pour CHF 43'008.28 et finalement l'administration CHF 33'399.55.

Par conséquent, le découvert de la commune augmente légèrement et passe à CHF 513'038.83. Les emprunts bancaires s'élèvent à CHF 2'100'000.- au 31.12.2018 contre CHF 2'200'000.- au 31.12.2017, soit une diminution de CHF 100'000.-.

La diminution de charges s'explique aussi par l'abandon de réalisation de travaux budgétés.

Contrairement aux années précédentes, nous avons effectué des amortissements concernant principalement le réseau d'eau et le fonds de réserve des débiteurs de l'ACI.

L'endettement total par habitant est de CHF 6'021.48, soit une augmentation d'environ 49.- par habitant. La population est restée stable en 2018 et comprend 418 habitants (2017 : 420).

Les comptes et le bilan présentés dans ce rapport ont été approuvés par la municipalité dans sa séance du 14 mai 2019, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont tenues à disposition de la Commission de gestion et finances pour l'exécution de son mandat.

CONCLUSION

Considérant ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la résolution suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

- vu le préavis n°01/2019 de la municipalité,
- ouï le rapport de la commission de gestion et finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide

Article 1 : d'accepter les comptes de l'année 2018, tels que présentés,

Article 2 : d'approuver la gestion de l'exercice 2018.

Article 3 : de donner décharge au boursier, à la commission de gestion et à la municipalité.

Approuvé en séance de municipalité du 14 mai 2019.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic


Daniel Barbezat



La Secrétaire


Barbara Kammermann

Annexes: rapport de gestion, rapport du réviseur, comptes 2018, bilan



MUNICIPALITE

**COMMUNE DE
SAUBRAZ**

Rapport de gestion 2018

Annexe au préavis n°01-2019

GESTION 2018

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE SAUBRAZ

AU CONSEIL GENERAL

SUR LA GESTION POUR L'ANNEE 2018

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les Communes (art. 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes (art. 34),
- du règlement du Conseil général de Saubraz d'août 2006 (art. 12),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pour l'année **2018**.

GESTION 2018

RAPPORT DEPOSE PAR LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL GENERAL

<i>ADMINISTRATION GENERALE – CULTES – ECOLES – FINANCES – FORETS</i>	4
<hr/>	
<i>AFFAIRES SOCIALES – CIMETIERE – ESPACES VERTS, PARCS ET JARDINS – EMPLOYE COMMUNAL – PARASCOLAIRE – TRANSPORTS PUBLICS</i>	9
<hr/>	
<i>SERVICE DES EAUX – RESEAU D'EGOUT ET EPURATION – GAZ</i>	12
<hr/>	
<i>ECLAIRAGE PUBLIC – BATIMENTS COMMUNAUX – DEFENSE INCENDIE – POLICE</i>	17
<hr/>	
<i>ABREVIATIONS</i>	19

RAPPORT DE LA SECTION DE M. DANIEL BARBEZAT

Plan

I.	ADMINISTRATION GENERALE	5
	1. Municipalité organisation	
	2. Personnel administratif	
	3. Associations et collaborations intercommunales	
	4. Préfecture de Morges	
	5. Réunions des autorités communales du district	
	6. Contrôle des habitants et police des étrangers	
	7. Formations du syndic et des municipaux	
II.	CULTES	7
III.	ECOLES	7
IV.	FINANCES	7
V.	FORETS	8

I. ADMINISTRATION GENERALE

1. Municipalité – organisation

La Municipalité se réunit le mardi matin à 07h00. Cette formule permet de recevoir en séance différentes personnes à des heures de bureau.

L'année 2018 se caractérise par une modification importante du collège :

- M. Paux a démissionné au 31 décembre 2017 ; Mme Donadeo est rentrée en fonction le 15 mars.
- Mme Costa et M. Gobat ont démissionné au 31 juillet ; M. Baiche a rejoint la Municipalité le 30 octobre et M. Barbay a démissionné.

La Municipalité a fonctionné la majeure partie de l'année 2018 avec un effectif réduit.

Ces différents changements ont rendu difficile la continuité de la gestion des dossiers et ont occasionné une surcharge de travail. J'espère que cette situation ne se reproduira pas et que nous aurons une nouvelle période de stabilité.

2. Personnel administratif

Barbara Kammermann	Secrétaire municipale à 20%
Philippe Zurcher	Boursier communal à 20 % jusqu'au 31 mai
M. Joseph Delort Fiduciaire Heller SA	Boursier communal depuis le 5 juin

3. Associations et collaborations intercommunales

Les relations projets de développement économique. Pour la législature 2016-2021, je suis à nouveau membre de la commission de gestion.

Depuis plusieurs années existe un comité politique pour la création d'une STEP régionale traitant les micropolluants. L'objectif principal pour cette année était de pouvoir réunir suffisamment de Communes afin d'atteindre le nombre de 24'000 habitants. Cet objectif a pour but de bénéficier de subventions de la part du Canton et de la Confédération. Cette phase étant terminée, j'ai remis la présidence de ce CoPol à M. Charly Viquerat, municipal de la Commune d'Etoy.

4. Préfecture de Morges

La visite annuelle de Mme Arn, Préfète du district de Morges, a eu lieu comme chaque année. Elle a procédé à la vérification de la bonne tenue de différents documents comme les procès-verbaux de la Municipalité et du Conseil général p.ex.

5. Réunion des autorités communales du district

L'assemblée des syndics se réunit, en général, trois fois par année. Elle a pour but de maintenir informés ces derniers sur les changements de lois. Un bureau de l'assemblée des syndics a été constitué. Il a pour but de choisir les différents thèmes pour les assemblées et de valider les comptes.

6. Contrôle des habitants et police des étrangers

A la fin de l'année 2018, la Commune comptait 418 habitants. La répartition de la population par tranche d'âge est la suivante.

0-14 ans	0-19 ans	20-64 ans	65 ans et +	80 ans et +
88	129	253	36	6
		Total	418	

C'est au début du mois de décembre que le Contrôle des habitants a déménagé dans les locaux de l'administration de la Commune d'Aubonne.

Le mandat pour l'exécution de cette tâche s'élève à CHF 600.-/mois au lieu de CHF 900.-/mois. Une convention a été établie entre les deux Communes pour cette délégation. Elle définit également l'ensemble des tâches.

Mme Felisia Pistocco est la Préposée pour la Commune de Saubraz, elle est secondée par Mme Livia Thomi. La relation avec le personnel du Contrôle des habitants est efficiente.

Lors de ce déménagement, nous avons également migré les données sur le programme Nest. Il est utilisé conjointement par le Contrôle des habitants et la Bourse communale. Cela évite de devoir systématiquement recopier les données des habitants dans le logiciel comptable.

7. Formations du syndic et des municipaux.

Dans la mesure des disponibilités de chacun et des moyens de la Commune, nous suivons des formations données dans le cadre de ARCAM, de l'UCV ou d'autres entités cantonales.

II. CULTES

Un culte est célébré environ toutes les 6 semaines dans la salle du Conseil.

La Commune contribue aux frais de conciergerie, chauffage ou d'organiste pour la paroisse protestante de Gimel-Longirod et la paroisse catholique d'Aubonne.

Une célébration de Noël a été organisée avec un pasteur à Saubraz.

III. ECOLES

2018 restera une année triste dans la mémoire des habitants de notre Commune : nos deux salles de classe ont accueilli leurs derniers enfants. C'est la fin d'une longue période où plusieurs générations se sont succédées.

Un nouveau bâtiment scolaire a été inauguré sur la Commune de Gimel pour la rentrée scolaire de 2018. Il contient 10 classes pour les élèves de la 5^e à la 8^e primaire.

Effectifs scolaires

- L'Enseignement primaire se répartit sur les Communes de Gimel et Essertines-sur-Rolle : 45 élèves y sont scolarisés (49 l'année dernière)
- L'enseignement secondaire est centralisé à Aubonne : 33 Saubriens y sont scolarisés.
- 4 élèves font soit un RAC, soit sont dérogés sur d'autres établissements scolaires.
- Un total de 82 enfants saubriens sont scolarisés

IV. FINANCES

L'année 2018 est marquée par plusieurs changements à la Bourse communale.

Le premier concerne le poste de Boursier communal : nous nous sommes séparés de M. Zurcher à la fin mai. Avec la Commune de Bougy-Villars, nous avons entrepris un processus de recrutement en espérant qu'une offre conjointe pour un poste à 50% serait attractive. Aucune candidature reçue n'avait le profil demandé. Notre choix s'est donc porté sur la fiduciaire Heller SA.

Le deuxième changement a concerné le logiciel utilisé par la Bourse communale . Le programme GEFI n'était pas compatible MCH2 et n'était plus supporté par l'entreprise éditrice en 2018.

Le choix s'est porté sur le logiciel Abacus couplé avec le logiciel Nest pour le Contrôle des habitants. Cette solution se veut être pérenne pour ces prochaines années et permet la synergie avec d'autres Communes.

V. FORETS

Nos forêts sont gérées par le groupement forestier de la Saubrette. Depuis 2016, nous avons signé un bail à ferme pour leur gestion.

L'année 2018 est marquée par le changement de garde forestier pour notre Commune. Effectivement, M. André Vietti a pris sa retraite à la fin de l'année 2017. C'est M. François Martignier qui est entré en fonction pour la Commune de Saubraz.

Afin de rééquilibrer la taille des différents triages du groupement de la Saubrette, notre Commune a rejoint le 145 au début de l'année. Ce changement est principalement administratif.

Une coupe importante a eu lieu sur la parcelle 176, le long de chemin du Chanay. Cette parcelle n'avait pas été exploitée depuis plus de 50 ans. Il existait un risque pour le chemin en contre-bas. Près de 300m³ ont été façonnés.

RAPPORT DE LA SECTION DE MME MARINETTE DONADEO

Plan

I. AFFAIRES SOCIALES	10
II. CIMETIERE	10
III. ESPACES VERTS, PARCS ET JARDINS	11
IV. EMPLOYE COMMUNAL	11
V. PARASCOLAIRE	11
VI. TRANSPORTS PUBLICS	11

I. AFFAIRES SOCIALES

Le service social se divise de la manière suivante :

- a) Agence régionale AVS
- b) ARASMAC – AJEMA – FAJE
- c) La Commune est représentée auprès de :
 - l'AEMA (accueil des enfants Montherod-Aubonne)
 - l'entraide familiale vaudoise
 - Centre Hospitalier d'Aubonne
 - Pro Senectute

Prévoyance sociale

La facture sociale nous est adressée par l'État et nous fait participer au financement de la politique sociale cantonale. Le montant de la facture sociale est réparti entre les Communes en tenant compte du nombre de leurs habitants et de leur classification (= péréquation).

Font partie de la facture sociale :

- les prestations complémentaires à domicile et hébergement (prestations complémentaires AVS/AI et aide aux personnes hébergées en EMS),
- les subsides aux primes assurances maladie,
- les aides, subventions et autres régimes sociaux (revenu d'insertion, subventions aux institutions pour personnes handicapées adultes et aides individuelles, avances sur pensions alimentaires),
- la protection de la jeunesse,
- le COFOP transition formation (centre d'orientation et de formation professionnelle et transition école métiers),
- l'enseignement spécialisé,
- les bourses pour étudiants.

II. CIMETIERE

Dans le cadre de l'entretien annuel, les allées du cimetière ont été refaites, nettoyées : plus spécialement on a rajouté du gravier, coupé le gazon, évacués les déchets.

Nous avons mis des bacs à fleurs à l'entrée du cimetière que nous avons fleuris.

Un plan du cimetière est en cours de réalisation afin de pouvoir contacter les familles des tombes délaissées afin qu'elles les entretiennent et pour une désaffectation future des plus anciennes tombes.

Le projet du jardin du souvenir n'a pas été réalisé et nous y renonçons pour l'instant.

III. ESPACES VERTS, PARCS ET JARDINS (Place du Village)

Des bacs à fleurs en rondins de bois ont été disposés au centre du village et sont fleuris régulièrement ainsi que quelques bacs de fleurs sur les fenêtres du collège, fontaines, sans oublier l'arrangement au pied de l'arbre près de l'auberge.

IV. EMPLOYE COMMUNAL

Monsieur Joris Chauvy travaille pour la Commune à hauteur de 60%. Il a suivi une formation spéciale et certifiante pour la STEP et a obtenu avec succès un brevet de conducteur de STEP.

Un règlement sur le personnel communal a été élaboré ainsi qu'un cahier des charges pour le poste de l'employé communal.

V. PARASCOLAIRE

Nous vous informons que le jardin d'enfants, La Souris Verte à Gimel, a encore des places de libres pour vos enfants en cas de besoin.

VI. TRANSPORTS PUBLICS

Ce poste comprend le bus pyjama et la participation au déficit des transports publics.

RAPPORT DE LA SECTION DE M. FELIX BAICHE

Plan

I. SERVICE DES EAUX	13
a. Réservoir-Source	
b. Qualité de l'eau potable	
c. Réseau d'approvisionnement	
d. Règlement sur la distribution de l'eau	
e. Comptes	
f. Bornes hydrantes pour défense incendie	
II. RESEAU D'EGOUT ET D'EPURATION	15
a. Conduites	
b. Comptes	
c. STEP Station d'Epuration	
III. GAZ	16
a. Consommation	
b. Prix	
c. Compte Gaz	

I SERVICE DES EAUX

a. Réservoir-Source

Les deux captages du bois de la Rosière fournissent aux habitants de Saubraz l'alimentation en eau potable du village.

Le réservoir a fait l'objet d'un nettoyage et d'une désinfection générale des installations.

Les vannes de départ ont été changées, car leur grand âge (1923) ne permettait plus la manoeuvrabilité et l'étanchéité n'était plus assurée.

Ci-dessous l'évolution du débit des captages avec la pluviométrie moyenne de la station météorologique d'Aubonne et station de Changins, données indicatives sur l'année.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Débit moyen ltr/minute	257	262	149	149	160	140
Débit étiage (min) ltr/minute	160	120	100	90	100	90
Pluviométrie mesurée à Aubonne/Prangins (mm)	1345	1111	935	1283	938	968

Vu que notre réseau n'est pas « bouclé » avec une autre source d'approvisionnement, la quantité d'eau captée est stockée dans deux réservoirs d'ont un est la réserve incendie. Elle est ensuite directement distribuée sur le réseau pour être consommée. Le débit de la source ne pouvant être régulé le surplus est rejeté au ruisseau à ciel ouvert. En cas de consommation supérieur au débit de la source en particulier pendant l'étiage, il n'y a qu'un réservoir d'une capacité de 150 m³ qui permet de faire le tampon pendant les pics de consommation.

Nous avons également contrôlé la conduite principale de transport entre le réservoir et le village.

b. Qualité de l'eau potable

L'eau potable a été contrôlée durant l'année 2018 de manière aléatoire sur un point du réseau par le service cantonal de la consommation. La conclusion des analyses indiquait que les échantillons prélevés étaient conformes aux normes en vigueur pour les paramètres analysés qualifiant l'eau de boisson.

c. Réseau d'approvisionnement

Le réseau n'a pas subi d'intervention, de modification ou d'investissement en 2018.

Le nombre de compteurs relevés en 2018 est de 118 et la vente d'eau s'est montée à 27'139 m³ cette année selon le tableau suivant, soit presque 2'000 m³ de plus qu'en 2017 ; on ne peut que constater une augmentation d'année en année.

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'abonnés	97	99	103	103	110	110	118
Eau facturée m ³	19'651	21'688	20'478	22'955	24'764	25'207	27'139

d. Règlement sur la distribution de l'eau

Le nouveau règlement a été adopté par le Conseil Général en 2016. Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur pour rappel à partir du 1^{er} janvier 2017.

TAXE eau potable Base : règlement sur la distribution de l'eau

Taxe	Montants
Taxe annuelle de consommation	<ul style="list-style-type: none"> CHF 1.50 / m³
Taxe annuelle d'abonnement	<ul style="list-style-type: none"> CHF 60.00 par unité locative
Taxe annuelle de location des compteurs	<ul style="list-style-type: none"> CHF 35.00 pour un compteur DN20 CHF 40.00 pour un compteur DN25 CHF 50.00 pour un compteur DN32 CHF 70.00 pour un compteur DN40 CHF 90.00 pour un compteur >DN40
Taxe unique de raccordement (avec permis de construire en cas de nouvelle construction ou rénovation)	<ul style="list-style-type: none"> CHF 20.00 / m² de surface brute de plancher (SBP) pour l'habitation CHF 15.00 / m² de surface construite (SCS) pour les bâtiments affectés à l'artisanat et l'industrie CHF 8.00 / m² de surface construite (SCS) pour les bâtiments affectés à l'agriculture CHF 20.00 / m² de surface construite (SCS) pour les bâtiments ayant d'autre affectations que celles mentionnées ci-dessus

e. Comptes

Le compte 81 « Service des Eaux » se doit d'être équilibré.

f. Bornes hydrantes pour défense incendie

Les vannes Eau ont été contrôlées quant à leur manoeuvrabilité.

II RÉSEAU D'ÉGOUT / EAUX CLAIRES ET ÉPURATION

Le compte 46 englobe les frais et revenus liés à l'utilisation des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires et l'utilisation de la station d'épuration de Saubraz

a. Conduites

Il n'y a pas eu d'investissement sur le réseau des conduites EU / EC en 2018.

b. Comptes

Le compte « 46 », intitulé réseau d'égout et d'épuration, comprend l'entretien des conduites d'eaux usées et claires et de la station d'épuration.

Le compte n'est pas équilibré comme la loi l'exige car les taxes ne couvrent pas les coûts de l'épuration.

Il y a un excédent de charges d'environ CHF 16'561.-

Voici un tableau des taxes annuelles facturées depuis 2014 concernant l'épuration

	2014	2015	2016	2017	2018
Facturé taxe annuelle d'épuration	33 041.70 CHF	36 444.40 CHF	39 769.80 CHF	40'845.90 CHF	42'693 CHF
Facturé taxe annuelle entretien conduites	0.00 CHF	0.00 CHF	23 394.00 CHF	24'027.00 CHF	25'114 CHF
Total	33 041.70 CHF	36 444.40 CHF	63 163.80 CHF	64'872.90 CHF	67'807 CHF

Tableau 1: Taxes annuelles d'épurations

Les taxes actuelles ne couvrent pas les frais de la station d'épuration et doivent être ajustées.

c. STEP (Station d'épuration)

Les principales dépenses sont des frais d'exploitation, soit :

- Produits
- Filière des boues d'épuration (enlèvement et déshydratation)
- Electricité
- Matériel

L'eau épurée est contrôlée en sortie de la station par les autorités cantonales et la qualité de l'épuration est jugée bonne.

III GAZ

La Commune de Saubraz distribue le gaz qu'elle achète à la société Valgaz SA qui approvisionne plusieurs Communes de la région. Notre Commune fait partie de la société Valgaz SA et est représentée au Conseil d'administration.

La Commune est propriétaire du réseau de distribution (basse pression) et Valgaz est propriétaire du réseau haute pression

a. Consommation

La consommation de gaz a augmenté en 2018 pour atteindre 143'082 m³.

Année	Nombre d'abonnés	Volume vendu (m3)
2008	40	104391
2009	48	102471
2010	48	128624
2011	52	95168
2012	51	109038
2013	51	141378
2014	54	115628
2015	53	116057
2016	62	137194
2017	62	141743
2018	72	143'082

Tableau 2: Evolution de la consommation de gaz

b. Prix

Le prix du gaz est resté identique en 2018 par rapport à 2017

c. Compte GAZ

Le compte 83 « Service du GAZ » montre une attribution au fond de réserve de CHF 36'106.- due en grande partie à une ristourne extraordinaire sur les résultats de la société Valgaz année 2017.

RAPPORT DE LA SECTION DE M. RAOUL RICHIGER

Plan

I.	ECLAIRAGE PUBLIC	18
II.	BATIMENTS COMMUNAUX	18
III.	DEFENSE INCENDIE	18
IV.	POLICE	18

I. Eclairage Public

L'éclairage public est conforme aux normes en vigueur au village et est régulièrement entretenu (notamment en remplaçant les ampoules défectueuses).

En 2018, nous avons effectué :

- La numérotation et création d'un plan de numérotation pour l'EP.
- Le remplacement de deux candélabres Route du Village / Route du Stand.

II. Bâtiments communaux

Les bâtiments communaux sont entretenus de manière régulière mais avec les moyens disponibles.

L'horloge de l'école a été arrêtée pour des raisons de sécurité. .

III. Défense Incendie

J'ai participé aux différentes réunions et séances organisées par le SDIS Etraz-Région.

Il n'y aura pas d'augmentation de cotisation.

IV. Police

Le nouveau règlement de Police a été adopté.

Des audits des traçages au sol et panneaux de signalisation ont été effectués.

ABRÉVIATIONS

ACI	➤	Administration cantonale des impôts
AEP	➤	Approvisionnement économique du pays
AG	➤	Assemblée générale
AJEMA	➤	Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges Aubonne
APSIP	➤	Association pour les structures intermédiaires psychiatriques
ARASMAC	➤	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
ARE	➤	Office fédéral du développement territorial
ASFICo	➤	Autorité de Surveillance des Finances Communales
BA	➤	Bureau d'agglomération
BECH	➤	Bureau des étrangers et Contrôle des habitants
CSP	➤	Centre social protestant
CSR	➤	Centre social régional
EC	➤	Eaux claires
ECA	➤	Etablissement cantonal d'assurances
ES	➤	Eaux de surface
EU	➤	Eaux usées
FAJE	➤	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
GCF	➤	Groupe Chaleur Force
LAJE	➤	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LATC	➤	Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions
PC	➤	Protection civile
PGA	➤	Plan général d'affectation
PGEE	➤	Plan général d'évacuation des eaux
PPA	➤	Plan partiel d'affectation
PQ	➤	Plan de quartier
PV	➤	Procès-verbal
RF	➤	Registre foncier
SCRIS	➤	Service cantonal de recherche et d'information statistiques
SDIS	➤	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDT	➤	Service du développement territorial
SEFA	➤	Société des Forces de l'Aubonne
SESA	➤	Service des eaux, sols et assainissement
SEVEN	➤	Service de l'environnement et de l'énergie
STEP	➤	Station d'épuration

Brochure des comptes

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	1'967'500.44	1'966'314.89	1'860'694.00	1'667'221.00	2'011'595.73	1'823'268.56
Fonctionnement						
1	252'908.71	34'499.55	205'694.00	1'100.00	200'886.60	223.90
Administration générale						
10	69'940.36		61'150.00		69'049.70	
Autorites et municipalite						
100	5'227.60		4'400.00		6'533.20	
CONSEIL COMMUNAL						
3001.10	3'950.00		3'000.00		3'600.00	
3060.01			300.00			
3101.01			100.00		242.10	
3170.01	1'277.60		1'000.00		2'691.10	
Frais de réceptions & manifestations						
101	64'712.76		56'750.00		62'516.50	
MUNICIPALITE						
3001.01	55'207.45		45'000.00		52'324.85	
3030.01	4'386.27		4'500.00		3'990.25	
3050.02	821.89		1'750.00		1'294.30	
3060.01	3'797.15		5'500.00		4'907.10	
3091.01	500.00					
Frais de formation						
11	104'650.00	34'499.55	114'500.00	1'100.00	106'032.30	223.90
Administration						
110	104'650.00	34'499.55	114'500.00	1'100.00	106'032.30	223.90
ADMINISTRATION						
3011.01	50'423.89		48'000.00		50'325.40	
3030.01	6'720.72		4'800.00		3'613.85	
3030.02	1'781.20					
3040.01	5'400.47					
3050.02	689.47		5'000.00		5'711.55	
3060.01	660.00		2'500.00		1'182.95	
3090.01	98.05		2'000.00		523.80	
3091.01	3'300.00		100.00		156.00	
3101.01	2'618.25		1'000.00		2'453.00	
3102.01	577.40		2'000.00		3'537.25	
3111.01	30.40		1'500.00		3'913.55	
3151.01			1'000.00		6'250.65	
3170.01	11'036.65		500.00		9'047.90	
3180.01	472.10		7'000.00		506.70	
Frais de réceptions & manifestations						
Frais de téléphones						

Brochure des comptes

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3180.03	2'266.65		1'500.00		1'513.80	
3180.05	50.00					
3185.01	1'492.50		20'000.00		1'263.60	
3186.01	6'610.95		5'500.00		5'610.30	
3193.01	2'398.00		2'000.00		2'088.50	
3199.01	231.30		1'000.00		1'072.65	
3659.01	7'792.00	649.25	8'500.00	1'100.00	7'260.85	223.90
4311.01		73.00				
4319.01		8'767.30				
4361.10		25'010.00				
4363.02						
15	6'473.15		6'210.00		6'130.00	
150	6'473.15		6'210.00		6'130.00	
3653.01	1'223.15		1'000.00		1'300.00	
3655.01	1'260.00		1'260.00		1'260.00	
3656.01	3'990.00		3'950.00		3'570.00	
18	13'786.10		16'834.00		12'065.05	
180	13'786.10		16'834.00		12'065.05	
3511.01	2'455.70		2'850.00		2'008.55	
3517.01	11'330.40		13'984.00		10'056.50	
19	58'059.10		7'000.00		7'609.55	
190	58'059.10		7'000.00		7'609.55	
3111.01			1'000.00		810.65	
3151.02	58'059.10		6'000.00		6'798.90	
2	331'620.08	1'329'502.75	219'677.00	1'236'035.00	283'207.45	1'295'474.88
21	100'933.14	1'022'254.37	25'500.00	914'250.00	37'042.23	909'926.28
210	100'933.14	1'022'254.37	25'500.00	914'250.00	37'042.23	909'926.28
3184.01	1'227.06		500.00		1'346.68	
3185.01	31'962.85		4'000.00		3'817.15	

Brochure des comptes

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
31						
Terrains et cours d'eau		3'280.00		3'200.00		3'283.30
310						
TERRAINS ET COURS D'EAU		3'280.00		3'200.00		3'283.30
4232.01 Locations de terrains (fermages+jardins)		3'280.00		3'200.00		3'283.30
32						
Forets et paturages	18'452.60		31'238.00	1'316.00	23'231.15	
320						
FORETS	18'452.60		31'238.00	1'316.00	23'231.15	
3001.01 Traitements	17'124.30		17'794.00		22'872.15	
3142.02 Entretien des chemins			2'000.00			
3146.01 Plantations et soins culturaux			1'000.00			
3161.02 Locations diverses			8'074.00			
3180.04 Abonnements journaux	89.00		100.00		89.00	
3180.05 Honoraires et prestations de service			2'000.00			
3193.02 Cotisations et participations	1'239.30		270.00	1'316.00	270.00	
4110.01 Concession Confédération						
35						
Batiments	65'667.98	38'832.00	79'660.00	44'800.00	86'590.20	44'689.40
350						
COLLEGE	42'598.31	22'032.00	39'960.00	19'600.00	54'588.55	19'489.40
3011.01 Traitements	7'309.65		10'000.00		18'839.90	
3030.01 Cotisations AVS-AI-AC	666.11		1'370.00		2'649.75	
3040.01 Cotisations Caisse de pension	143.65		250.00		1'612.25	
3050.01 Assurances maladie et accidents	278.68		360.00		466.00	
3121.01 Achat et consommation d'eau	864.00		1'000.00		786.60	
3122.01 Achat et consommation de gaz	6'107.14		7'500.00		13'130.70	
3123.01 Achat et consommation d'électricité	1'070.00		1'200.00		1'396.30	
3133.01 Achat produits de nettoyage	597.20		1'500.00		281.20	
3141.01 Entretien du bâtiment, locaux et autres	17'305.20		9'000.00		6'985.55	
3186.01 Primes d'assurances et divers	3'024.50		2'500.00		3'199.30	
3220.02 Intérêts des dettes (9213.1 à 1%)	232.18				241.00	
3220.03 Intérêts des dettes (9213.4 à 1%)					5'000.00	
3302.02 Amortissement travaux du collège	5'000.00					
4271.01 Location appartement collège		18'600.00		18'600.00		18'600.00
4272.03 Locations salle du Conseil		500.00		1'000.00		1'100.00
4319.01 Remboursements de tiers		2'932.00				-210.60

Brochure des comptes

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
351	22'939.02	16'800.00	31'550.00	25'200.00	29'740.40	25'200.00
3123.01	959.40		200.00		169.50	
3141.01	6'852.45		15'000.00		14'330.45	
3186.01	925.15		2'000.00		978.65	
3220.02	1'002.02		1'150.00		1'061.80	
3302.03	13'200.00		13'200.00		13'200.00	
4271.02		10'500.00		25'200.00		25'200.00
4363.01		6'300.00				
352	130.65		6'150.00		431.25	
3123.01	130.65		150.00		137.25	
3141.01			6'000.00		294.00	
353			2'000.00		1'830.00	
3141.01			2'000.00		1'830.00	
4	245'557.34	148'724.46	349'185.00	156'160.00	290'601.25	174'597.80
41	3'244.05	516.65	20'000.00	20'000.00	16'528.20	15'395.80
410	3'244.05	516.65	20'000.00	20'000.00	16'528.20	15'395.80
3185.01	3'244.05		20'000.00		16'528.20	
4313.01		516.65		20'000.00		15'395.80
43	67'219.93	2'674.30	91'530.00	1'000.00	87'231.00	90.00
430	67'219.93	2'674.30	91'530.00	1'000.00	87'231.00	90.00
3011.01	17'404.88		15'000.00		20'127.50	
3030.01	1'588.98		2'900.00		2'831.00	
3040.01	153.48				1'722.45	
3050.01	297.75		1'070.00		497.90	
3060.01	1'520.20		360.00		1'048.15	
3114.01	4'104.45		5'000.00		3'472.20	
3115.01	3'269.75				3'984.35	
3124.01	568.40		1'200.00		975.60	
3133.01	263.10					
3135.01	3'798.45		12'000.00		11'628.80	
3142.01	16'044.25		30'000.00		19'424.80	

Brochure des comptes

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3142.02	8'023.59		10'000.00		17'424.05	
3142.03	6'720.05		10'000.00		2'119.60	
3142.05			1'000.00			
3161.01	1'200.00		500.00		1'200.00	
3186.02	2'262.60		2'500.00		774.60	
4311.02		2'674.30		1'000.00		90.00
4361.10						
44	10'854.21		44'600.00		27'730.05	
440	10'854.21		44'600.00		27'730.05	
3011.01	6'632.50		7'500.00		9'788.00	
3030.01	772.73		1'400.00		1'376.60	
3040.01	74.64				837.60	
3050.01	144.79		200.00		242.10	
3114.01	243.70		500.00		667.15	
3121.01	9.45		10'000.00		12'000.00	
3142.03	2'976.40		25'000.00		2'818.60	
3142.06						
45	66'453.03	65'442.06	68'200.00	68'200.00	65'215.65	65'215.65
450	66'453.03	65'442.06	68'200.00	68'200.00	65'215.65	65'215.65
3011.01	4'972.82		10'500.00		10'082.15	
3030.01	795.94		2'050.00		1'418.00	
3040.01	76.87				862.80	
3050.01	149.14		320.00		249.40	
3060.01					75.20	
3114.01			2'000.00			
3141.01			1'500.00		1'445.00	
3141.02	2'060.00					
3163.01	1'938.60		2'000.00		3'004.00	
3188.01	56'325.31		47'500.00		48'079.10	
3524.01	134.35					
3811.05			2'330.00			
4311.03	37'280.00				39'000.00	38'520.00
4312.01	124.35				500.00	354.10
4361.01	16'403.55				21'500.00	19'063.75

Brochure des comptes

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3522.02			2'500.00			
4361.06		31'224.00		31'240.00		39'336.00
4361.10						5'000.00
54	Orientation professionnelle	592.20	550.00		587.90	
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	592.20	550.00		587.90	
3522.03	Particip. aux charges Cantonales	592.20	550.00		587.90	
58	Temple et cultes	4'664.25	4'500.00		3'470.55	
580	TEMPLE ET CULTES	4'664.25	4'500.00		3'470.55	
3011.01	Traitements		1'000.00			
3651.01	Participation aux frais	4'664.25	3'500.00		3'470.55	
6	Sécurité publique et protection de la population	76'123.60	70'881.00	4'500.00	74'935.15	3'143.55
61	Corps de police	35'850.00	31'976.00		34'771.00	
610	CORPS DE POLICE	35'850.00	31'976.00		34'771.00	
3180.05	Honoraires et prestations de service	440.00				
3510.02	Participation à la réforme policière	35'410.00	31'976.00		34'771.00	
62	Contrôle des habitants	15'494.40	14'000.00	4'500.00	12'781.70	3'095.55
620	CONTROLE HABITANTS ET RECEPTIONS	15'494.40	14'000.00	4'500.00	12'781.70	3'095.55
3180.05	Honoraires et prestations de service	15'453.00	14'000.00		12'781.70	
3185.01	Frais d'études et prestations de service	41.40				
4311.01	Emoluments		3'696.00	4'500.00		3'095.55
64	Service des inhumations	364.00	200.00		50.00	
640	SERVICE DES INHUMATIONS	364.00	200.00		50.00	
3180.06	Frais d'ensevelissement	364.00	200.00		50.00	
65	Defense incendie	12'057.00	13'440.00		11'742.00	
650	DEFENSE INCENDIE	12'057.00	13'440.00		11'742.00	

Brochure des comptes

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3521.02	12'057.00		13'440.00		11'742.00	
	Participation SDIS Eiraz Région					
66	12'358.20	1'396.70	11'265.00	11'265.00	15'590.45	48.00
	Protection civile					
660	12'358.20	1'396.70	11'265.00	11'265.00	15'590.45	48.00
3111.01			500.00			
3123.01	192.00		1'000.00		1'606.85	
3141.01	2'073.20		200.00			
3180.02	864.00		800.00		864.00	
3521.03	9'229.00		8'765.00		6'854.20	
3811.02		1'031.25			6'265.40	
4311.01		365.45				
4361.10						48.00
	Remboursements de tiers					
7	360'050.00	94'615.80	356'935.00		449'338.00	
	Sécurité sociale					
72	207'950.00	94'491.00	204'937.00		286'770.00	
	Prevoyance sociale					
720	207'950.00	94'491.00	204'937.00		286'770.00	
3512.01	207'950.00		204'937.00		266'173.00	
3513.01					20'597.00	
4517.01		94'491.00				
	Fonds social cpté année précédente					
	Fac. sociale décompte année précédente					
73	152'100.00	124.80	151'998.00		162'568.00	
	Sante publique					
730	152'100.00	124.80	151'998.00		162'568.00	
3510.01	39'480.00		39'155.00		36'363.00	
3521.04	10'080.00		10'353.00		10'710.00	
3521.05	100'440.00		100'440.00		113'395.00	
3521.06	2'100.00		2'050.00		2'100.00	
4361.10		124.80				
	Remboursements de tiers					
8	283'015.08	280'543.63	209'470.00	188'870.00	256'493.08	257'519.73
	Services industriels					
81	95'016.55	95'016.55	59'500.00	50'700.00	78'225.60	78'225.60
	Service des eaux					
810	95'016.55	95'016.55	59'500.00	50'700.00	78'225.60	78'225.60
3114.01			4'000.00		785.30	
	Achat machines,matériel,outillage					

Brochure des comptes

	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3141.01	4'577.25					
3144.01	19'787.10		15'000.00		2'149.40	
3185.01			10'000.00		2'874.65	
3220.01			8'500.00		8'151.45	
3220.04	7'735.10					
3311.05	24'509.50		22'000.00		22'000.00	
3321.11	4'051.05					
3322.05	34'356.55					
3811.03		4'411.67		3'500.00	42'264.80	4'268.75
4273.04						17'045.00
4341.01		50'039.53		37'200.00		44'911.85
4351.01		40'565.35		10'000.00		12'000.00
4351.02						
4811.01						
82	10'720.25	8'248.80	15'700.00	3'900.00	6'761.00	7'787.65
820	10'720.25	8'248.80	15'700.00	3'900.00	6'761.00	7'787.65
3123.01	1'638.85		1'500.00		1'638.20	
3142.04	4'881.40		10'000.00		922.80	
3310.04	4'200.00		4'200.00		4'200.00	
4651.02		8'248.80		3'900.00		7'787.65
83	177'278.28	177'278.28	134'270.00	134'270.00	171'506.48	171'506.48
830	177'278.28	177'278.28	134'270.00	134'270.00	171'506.48	171'506.48
3114.01	6'732.95				1'578.00	
3122.01	102'303.70		95'375.00		101'042.35	
3144.01	2'400.00		3'000.00		2'726.40	
3220.01			8'500.00		8'151.44	
3220.04	7'735.10					
3311.05	22'000.00		22'000.00		22'000.00	
3811.04	36'106.53		5'395.00		36'008.29	
4273.04		7'551.00		7'000.00		7'055.55
4341.01						4'722.25
4351.03		147'401.24		127'270.00		140'579.85
4359.01		0.04				4'118.48
4651.03		22'326.00				15'030.35

Bilan

1.1.2018 - 31.12.2018

	2018	2017	Ecart	Ecart %
9120.07	6'000.00	6'000.00		
9120.08	4'500.00	4'500.00		
9120.09	3'200.00	3'200.00		
9120.10	250.00	250.00		
9123	93'618.80	111'818.80	-18'200.00	-16.28
9123.01	1.00	1.00		
9123.02	79'706.80	92'906.80	-13'200.00	-14.21
9123.03	13'911.00	18'911.00	-5'000.00	-26.44
913	216'874.90	45'384.85	171'490.05	377.86
9138	524.75	696.20	-171.45	-24.63
9138.02	-171.45		-171.45	-100.00
9138.03	696.20	696.20		
9139	216'350.15	44'688.65	171'661.50	384.13
9139.01	216'350.15	44'688.65	171'661.50	384.13
914	1'345'925.50	1'464'705.15	-118'779.65	-8.11
9141	944'617.45	1'059'197.10	-114'579.65	-10.82
9141.01	1.00	1.00		
9141.02	507'400.00	573'400.00	-66'000.00	-11.51
9141.03	22'585.35	25'094.85	-2'509.50	-10.00
9141.04	36'459.40	40'510.45	-4'051.05	-10.00
9141.05	68'962.85	76'625.40	-7'662.55	-10.00
9141.06	309'208.85	343'565.40	-34'356.55	-10.00
9143	1.00	1.00	0.00	0.00
9143.03	1.00	1.00		
9144	21'561.05	25'761.05	-4'200.00	-16.30
9144.01	21'561.05	25'761.05	-4'200.00	-16.30
9145	379'745.00	379'745.00	0.00	0.00
9145.01	379'745.00	379'745.00		
9146	1.00	1.00	0.00	0.00
9146.01	1.00	1.00		
915	136'200.00	136'200.00	0.00	0.00
9152	130'000.00	130'000.00	0.00	0.00
9152.01	130'000.00	130'000.00		
9153	6'200.00	6'200.00	0.00	0.00

Bilan

1.1.2018 - 31.12.2018

	2018	2017	Ecart	Ecart %
9153.02	1'500.00	1'500.00		
9153.03	200.00	200.00		
9153.04	3'500.00	3'500.00		
9153.05	1'000.00	1'000.00		
919	323'526.11	323'526.11		
9190	323'526.11	323'526.11		
9190.01	323'526.11	323'526.11		

Bilan

1.1.2018 - 31.12.2018

	2018	2017	Ecart	Ecart %
92	-3'024'121.84	-2'984'650.59	39'471.25	1.32
*** p a s s i f s ***				
920	-184'355.90	-302'560.05	-118'204.15	-39.07
9200	-184'355.90	-184'290.09	184'355.90	100.00
	Créanciers et factures dues / Créanciers		184'290.09	100.00
9200.01	-65.81		65.81	100.00
	Créanciers TVA			
9206	-302'560.05	-302'560.05	-302'560.05	-100.00
9206.10	-302'560.05	-302'560.05	-302'560.05	-100.00
	Créanciers - compte collectif			
922	-2'100'000.00	-2'200'000.00	-100'000.00	-4.55
9221	-2'100'000.00	-2'200'000.00	-100'000.00	-4.55
9221.21	-1'800'000.00	-1'900'000.00	-100'000.00	-5.26
	BCV ATF 1'900'000.- / 30.06.21 (1,15%)			
9221.24	-300'000.- / 02.11.18 (0,85%)	-300'000.00	-300'000.00	-100.00
	BCV ATF 300'000.- / 02.11.18 (0,85%)			
	BCV ATF 300'000.- / 01.11.19 (0,85%)		300'000.00	100.00
925	-232'624.50	-6'034.80	226'589.70	3754.72
9259	-232'624.50	-6'034.80	226'589.70	3754.72
9259.01	-220'204.00		220'204.00	100.00
	Passifs transitoires (Prod. Reçu d'av.)			
9259.02	-5'016.00	-1'436.80	3'579.20	249.11
	Passifs transitoires (Charges à payer)			
9259.03	-7'404.50	-4'598.00	2'806.50	61.04
	Compte d'attente BVR illisibles			
928	-7'17'071.05	-685'985.35	31'085.70	4.53
9280	-349'551.95	-370'379.72	-20'827.77	-5.62
9280.01	-59'018.54	-99'583.89	-40'565.35	-40.73
	Provision réseau d'eau			
9280.02	-277'466.37	-241'359.84	36'106.53	14.96
	Provision réseau du gaz			
9280.03	-13'067.04	-25'350.69	-12'283.65	-48.45
	Fonds de réserve pour épuration			
9280.04	-1'100.00	-4'085.30	-4'085.30	-100.00
	Fonds réserve pour déchets			
9281	-1'100.00	-1'100.00	-1'100.00	-100.00
9281.01	-500.00	-500.00	-500.00	-100.00
	Fonds de réserve école			
9281.02	-600.00	-600.00	-600.00	-100.00
	Fonds de réserve travaux bâtiments			
9282	-366'419.10	-314'505.63	51'913.47	16.51
9282.01	-134'600.00	-134'600.00	-134'600.00	-100.00
	Fonds de réserve pour travaux			
9282.02	-69'360.00	-69'360.00	-69'360.00	-100.00
	Fonds de réserve forestière			
9282.03	-47'051.10	-47'051.10	-47'051.10	-100.00
	Fonds de réserve abri PC			
9282.05	-94'908.00	-42'994.53	51'913.47	120.74
	Fonds de réserve débiteurs			
9282.06	-20'500.00	-20'500.00	-20'500.00	-100.00
	Fonds de réserve pavillons scolaires			

Bilan

1.1.2018 - 31.12.2018

	2018	2017	Ecart	Ecart %
929				
9290	209'929.61	209'929.61		
9290.01	209'929.61	209'929.61		

Capital
Capital
Capital

BILAN COMPARE 2018 - 2017

N° compte libellé 2 018 2 017

	ACTIFS		
910	DISPONIBILITES	217 977.46	244 952.21
911	DEBITEURS	684 878.93	654 166.21
9120	TITRES ET PLACEMENTS	25 537.03	25 499.70
9123	INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	93 618.80	111 818.80
913	ACTIFS TRANSITOIRES	216 874.90	45 384.85
914	INVESTISSEMENT DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1 345 925.50	1 464 705.15
9152	PRÊT ET CAPITAUX DE DOTATIONS	130 000.00	130 000.00
9153	TITRES	6 200.00	6 200.00
919	DECOUVERT	513 038.83	511 853.28
	TOTAL ACTIFS	3 234 051.45	3 194 580.20

	PASSIFS		
920	ENGAGEMENTS COURANTS	184 355.90	302 560.05
921	DETTES A COURT TERME		
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	2 100 000.00	2 200 000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	232 624.50	6 034.80
928	FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVES	717 071.05	685 985.35
	TOTAL PASSIFS	3 234 051.45	3 194 580.20

Comptes 2018 par ordre administratif

n° compte	libelle	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	*** ADMINISTRATION GENERALE ***	252 908.71	34 499.55	205 694.00	1 100.00	200 886.60	223.90
2	*** FINANCES ***	331 620.08	1 329 502.75	219 677.00	1 236 035.00	283 207.45	1 295 474.88
3	*** DOMAINES ET BATIMENTS***	84 120.58	42 112.00	110 898.00	49 316.00	109 821.35	47 972.70
4	*** TRAVAUX ***	245 557.34	148 724.46	349 185.00	156 160.00	290 601.25	174 597.80
5	*** INSTRUCTION PUBL. ET CULTES***	334 105.05	31 224.00	337 954.00	31 240.00	346 312.85	44 336.00
6	*** POLICE-DEFENSE INCENDIE*****PC- CONTROLE HABITANTS	76 123.60	5 092.70	70 881.00	0.00	74 935.15	3 143.55
7	*** SECURITE SOCIALE***	360 050.00	94 615.80	356 935.00	0.00	449 338.00	0.00
8	*** SERVICES INDUSTRIELS***	283 015.08	280 543.63	209 470.00	188 870.00	256 493.08	257 519.73
	Total	1 967 500.44	1 966 314.89	1 860 694.00	1 662 721.00	2 011 595.73	1 823 268.56
			1 185.55		197 973.00		188 327.17